



QUESTIONNAIRE D'ANALYSE D'IMPACT

I. INITIATIVE LÉGISLATIVE NATIONALE

Orientations générales

- ❖ Veuillez consulter le **Guide d'analyse d'impact (AI)** aux fins de l'analyse et de remplir le présent questionnaire (www.reform.gov.cy)
- ❖ Veuillez confirmer que la question ne relève pas des cas exclus de la procédure d'analyse d'impact en vertu du guide d'analyse d'impact susmentionné.
- ❖ Pour obtenir de l'aide ou des conseils, veuillez contacter l'agent de liaison de votre ministère chargé de l'amélioration de la réglementation.
- ❖ Pour plus d'assistance, veuillez contacter le service d'assistance compétent de l'équipe chargée de l'amélioration de la réglementation — courriel: impactassessment@presidency.gov.cy
- ❖ Veuillez remplir le formulaire électronique et l'envoyer par courriel à l'équipe chargée de l'amélioration de la réglementation — courriel: impactassessment@presidency.gov.cy
- ❖ Le questionnaire AI complété et dûment signé doit accompagner la proposition législative soumise au service juridique pour examen législatif et doit être notifié en même temps à l'équipe chargée de l'amélioration de la réglementation. Si le SMETest est appliqué, le questionnaire rempli sera transmis à l'unité d'évaluation du SMETest pour une évaluation qualitative de l'analyse d'impact sur les petites et moyennes entreprises.
- ❖ **Lorsque la mesure législative proposée est soumise au Cabinet pour approbation, elle doit être accompagnée du questionnaire AI complété et de l'avis pertinent de l'unité d'évaluation SMETest, le cas échéant.**

| Section A: ÉLÉMENTS FONDAMENTAUX D'UNE PROPOSITION LÉGISLATIVE | | |
|---|--|--|
| Titre d'une proposition législative | «Loi modifiant la loi (de ratification) de 2019 relative au protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques» | |
| Coordonnées | | |
| Ministère compétent | Ministère de la justice et de l'ordre public | |
| Ministère/Service/Bureau chargé de la mise en œuvre du projet de loi | Police | |
| Coordonnées du fonctionnaire chargé de l'analyse d'impact | Nom: Nikos Chrysostomou | |
| | Titre: Lieutenant principal de la police Agent rattaché au ministère | |
| | courriel: nchrysostomou@mjpo.gov.cy | |
| | Numéro de téléphone: 22805906 | |
| Type de législation | Sélectionnez (√) | <i>Identifiez brièvement les principales dispositions¹ de la nouvelle législation ou, le cas échéant, les principales dispositions modifiées, remplacées, abrogées ou codifiées</i> |
| Nouvelle législation | | |
| Abrogation (complète) de la législation existante | | |
| Modification/remplacement/mise à jour/abrogation des dispositions de la législation existante | √ | |
| Codification de la législation | | |

| SECTION B: ENREGISTREMENT DES RÉSULTATS DES ANALYSES D'IMPACT | | |
|---|--|---|
| B1 | NÉCESSITÉ ET CIBLAGE DE L'INTERVENTION | <i>Brève description du problème, de la nécessité et des résultats de l'intervention réglementaire proposée</i> |

¹ Dans le cas d'une nouvelle législation, il convient faire référence aux dispositions les plus importantes du projet de loi, en mentionnant l'objet, la cible, le groupe cible réglementé et les dispositions de base introduites par le projet de loi. En cas d'abrogation complète de la législation existante, il n'est pas nécessaire d'identifier les dispositions individuelles.

| | | |
|------|---|--|
| B1.1 | Objet/Objectif/Résultats escomptés de la mise en œuvre de la législation | Le projet de loi vise à modifier la loi (de ratification) relative au protocole additionnel à la Convention sur la cybercriminalité, relatif à l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par le biais de systèmes informatiques (loi 26(III)2004), afin de permettre à un enquêteur de police, à n'importe quel stade d'une enquête policière menée dans le cadre d'une infraction spécifiée dans la loi fondamentale, sur ordre du chef de police et avec l'approbation du procureur général, de demander unilatéralement la suppression des sites Internet qui hébergent des pages à caractère raciste ou xénophobe, ou le blocage de l'accès à de tels sites pour tous les utilisateurs ou pour les internautes résidant en République de Chypre. |
| B2 | ÉVALUATION DES OPTIONS ALTERNATIVES | <i>Description des dispositions législatives et/ou réglementaires qui ont été examinées (y compris les dispositions <u>qui n'édicte pas</u> si cette option a été évaluée)</i> |
| B2.1 | Première option (recommandée) | ----- |
| B2.2 | Deuxième option | ----- |
| B2.3 | Troisième option | ----- |
| | ... | ----- |
| B2a | Exposé des motifs de l'option proposée | ----- |
| B3 | CONSULTATION | <i>Description de la procédure de consultation</i> |
| B3.1 | Un dialogue a-t-il eu lieu lors de la rédaction de la législation proposée et/ou de la conduite de l'AI au sein du service public (par exemple, avec d'autres ministères/services/départements)? | NON |
| B3.2 | À quel stade le dialogue a-t-il eu lieu au sein de la fonction publique , avec quels ministères/services et quels en | ----- |

| | | |
|------|--|---|
| | ont été les principaux résultats (en résumé)? <i>[Veuillez joindre tous les documents pertinents disponibles]</i> | |
| B3.3 | Des représentants d'autres parties prenantes ont-ils été consultés lors de l'élaboration de la législation proposée et/ou de la réalisation de l'AI? | OUI Commissaire chargé des communications électroniques et de la réglementation postale, Commissaire chargé de l'administration. |
| B3.4 | À quelle(s) étape(s) la consultation des autres parties prenantes a-t-elle eu lieu? | <i>(par exemple, évaluation des problèmes et nécessité de l'intervention, évaluation des solutions de remplacement, collecte de données, analyse d'impact, rédaction de la législation)</i> Au stade précédant la rédaction finale du projet de loi de modification |
| B3.5 | Quelles sont les autres parties prenantes qui ont été consultées? Si la proposition devait avoir une incidence financière sur les entreprises, veuillez expliquer si des représentants du monde des affaires, en particulier des petites et moyennes entreprises, ont été consultés. | <i>(par exemple, groupes sociaux, représentants d'entreprises, organisations environnementales)</i> Avec les fournisseurs de services Internet (FSI): MTN, ATHK, Primetel et Université de Chypre, Université de technologie de Chypre. |
| B3.6 | Quelles ont été les méthodes utilisées pour mener la consultation avec d'autres parties prenantes à chaque étape et quelle a été la durée de la consultation dans chaque cas? | <i>(par exemple, discussions/délibérations, communication écrite, auditions publiques, groupes ciblés, participation d'experts, publications en ligne)</i> Notification du projet de loi aux parties prenantes précisant la raison d'être de son règlement. Les parties prenantes ont ensuite fait part de leurs réponses/positions. |
| B3.7 | Quels sont les principaux résultats de la consultation avec d'autres parties prenantes ? <i>[Veuillez joindre tous les</i> | Le résultat escompté de la modification est techniquement réalisable. |

| | | | |
|---|---|--|---|
| | <i>documents pertinents disponibles]</i> | | |
| B4 | INCIDENCES ÉCONOMIQUES | Évaluation des impacts économiques potentiels sur les différents groupes concernés | |
| Une étude économique spécifique a-t-elle été rédigée sur le sujet ou l'objet de la législation proposée? | | Oui | Non |
| [Dans l'affirmative, veuillez joindre] | | | ✓ |
| I. Estimation de l'impact économique du projet de loi sur les citoyens et les ménages | | | |
| B4.1 | Cela concerne-t-il et/ou affecte-t-il les citoyens et les ménages? [Si oui, veuillez continuer; si non, veuillez passer à la question B4.4] | Oui/Non | Veuillez donner de plus amples détails. |
| | | Non | Il concerne les fournisseurs de services Internet (FSI), les exploitants de sites ou de pages Internet. |
| B4.2 | Est-ce que la situation financière et/ou le comportement des consommateurs des ménages ou de différents groupes de population sont touchés? | Non | |
| B4.3 | Est-il censé avoir un impact en termes de charge administrative ou coûts de mise en conformité pour les citoyens? | Non | |
| B4.3a | Évaluation de la charge administrative (CA) pour les citoyens | (Réponse en EUR) | |
| B4.3b | Fournir des raisons en cas de charge administrative pour les citoyens qui ne peuvent pas être quantifiées, et analyser brièvement l'impact attendu correspondant, en tenant compte des différents groupes de population, sur la base d'une approche qualitative | ----- | |
| II. Évaluation de l'impact économique de la législation proposée sur les entreprises ² [Indiquer où l'impact devrait être significatif et disproportionné pour les petites et moyennes entreprises, en particulier pour les micro et/ou petites entreprises — | | | |

²Les réponses ci-dessous doivent tenir compte des avis exprimés par les parties prenantes dans le cadre des procédures de consultation qui ont été menées.

| [SMETest] | | | | |
|--------------|--|--------------------------|---|--------------------------|
| B4. 4 | <p>Concerne-t-il et/ou affecte-t-il les entreprises? Dans l'affirmative, dans quels secteurs d'activité³ les entreprises sont-elles touchées directement ou indirectement?</p> <p><i>[Si oui, veuillez expliquer brièvement et continuer; si non, veuillez passer à la question B4.12]</i></p> | Oui/Non | Veuillez donner de plus amples détails. | |
| | | Oui | Il concerne les fournisseurs de services Internet (FSI), qui seront tenus de bloquer l'accès de leurs clients aux sites Internet contenant ou diffusant des contenus racistes ou xénophobes, ainsi que les entreprises fournissant des services d'hébergement de sites ou de pages Internet, qui seront tenus de supprimer les sites ou les pages Internet qui présentent des contenus à caractère raciste ou xénophobe et les propriétaires/administrateurs de tels sites ou pages Internet. | |
| B4. 5 | <p>Veuillez inscrire (<i>environ</i>) le nombre et le pourcentage correspondant pourcentage (%) d'entreprises dans chaque catégorie en fonction de la taille qui est affectée par la législation proposée.</p> | Taille | Nombre d'entreprises | % des entreprises |
| | | Très petites (<10) | ----- | ----- |
| | | Petites (<50) | Nombre d'entreprises | % des entreprises |
| | | | ----- | ----- |
| | | De taille moyenne (<250) | Nombre d'entreprises | % des entreprises |
| | | | ----- | ----- |
| | | Grandes (>249) | Nombre d'entreprises | % des entreprises |
| | ----- | ----- | | |
| Total | Nombre d'entreprises | % des entreprises | | |

³Indiquer le secteur sur la base du système de classification des activités économiques NACE Rév. 2 produit par l'Office statistique de l'Union européenne

| | | | | |
|-------|---|---|---|-------|
| | | | ----- | ----- |
| B4.6 | Cela entraîne-t-il une augmentation de la charge administrative et des coûts de conformité pour les entreprises par le biais d'obligations de conformité légales supplémentaires? | Oui/Non | Veillez donner de plus amples détails. | |
| | | Non | <i>(par exemple, enregistrement, délivrance de licences, notification, procédures de déclaration, etc.)</i> | |
| B4.6a | Évaluation de la charge administrative par catégorie d'entreprises et dans l'ensemble | <i>(Réponse en EUR)</i> | | |
| | | Petite (1-9) | ----- | |
| | | Petite (10-49) | ----- | |
| | | De taille moyenne (50-249) | ----- | |
| | | Total pour les PME⁴ (1-249) | ----- | |
| | | Grande (250+) | ----- | |
| | | Total | ----- | |
| B4.6b | Indiquer les raisons de l'existence d'une charge administrative pour les entreprises qui ne peut être quantifiée et analyser brièvement l'impact attendu correspondant, en tenant compte de la taille des | ----- | | |

⁴Les petites et moyennes entreprises (PME) sont des entreprises employant moins de 250 personnes dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 millions d'euros ou dont le bilan annuel total n'excède pas 43 millions d'euros.

| | | | |
|-------|---|----------------|--|
| | entreprises, sur la base d'une approche qualitative | | |
| B4.7 | A-t-il un impact sur les revenus ou les dépenses d'une entreprise? | Oui/Non | Veillez donner de plus amples détails. |
| | | Oui | (par exemple, taxes supplémentaires, frais, subventions) <i>Le blocage de l'accès à Internet n'est pas nouveau dans l'ordre juridique chypriote. Il est apparu pour la première fois dans la loi sur les paris (106(I)12) puis dans la loi sur la pédopornographie (N91(I)/2014). Par conséquent, le projet de loi n'impose pas de nouvelles charges aux FSI, puisqu'ils sont censés avoir développé l'infrastructure technique nécessaire pour se conformer aux lois susmentionnées.</i> |
| B4.8 | A-t-il un effet sur les procédures, les coûts et/ou les opportunités de création d'entreprises ou sur l'expansion des activités d'une entreprise existante ? | Oui | (par exemple, procédures d'enregistrement des sociétés, accès au financement) Une entreprise qui souhaite fournir des services en ligne doit disposer de l'équipement approprié pour pouvoir adopter les mesures prévues par la loi. Toutefois, il convient de rappeler que le blocage de l'accès à Internet n'est pas nouveau dans l'ordre juridique chypriote. Il est apparu pour la première fois dans la loi sur les paris (106(I)12) puis dans la loi sur la pédopornographie (N91(I)/2014). Par conséquent, le projet de loi n'impose aucun nouveau fardeau aux FSI. |
| B4.9 | A-t-il un impact sur les conditions de concurrence nationales , sur l'ouverture des entreprises chypriotes et, plus généralement, sur leur compétitivité tant sur le marché intérieur que sur le marché unique européen ou mondial ? | Non | (par exemple, plafonds de prix, quotas de production ou de vente, restrictions à la promotion, exigences d'ajustement, certification, etc.) |
| B4.10 | A-t-il un impact sur les capacités des entreprises à innover ou à participer à des activités de | Non | (par exemple, législation fondée sur les résultats, législation neutre sur le plan technologique, etc.) |

| | | | |
|---|--|----------------------------------|---|
| | recherche et de développement technologique? La mise en œuvre de la législation proposée devrait-elle conduire au développement ou promotion du développement de nouvelles méthodes, produits ou services innovants? | | |
| B4.11 | A-t-il un impact sur le renforcement de la gouvernance électronique et l'utilisation des TIC en général, y compris aux fins du respect de la législation (conformité numérique)? | Non | <i>(par exemple, législation pour le développement ou la promotion des services, nouveaux systèmes d'information, etc.)</i> |
| ATTÉNUATION DE L'IMPACT [SMETest] <i>[Veuillez répondre si les petites et les micro-entreprises ne sont pas exemptées de l'application de la législation et qu'il existe une charge administrative importante et disproportionnée, tant pour les autres catégories d'entreprises que par rapport à l'objet de la législation, sur la base d'estimations figurant au point B4.6 ou d'autres charges disproportionnées fondées sur les réponses aux points B4.7 à B4.11 (préciser ci-dessous)]</i> | | | |
| B4.12 | Les mesures pour atténuer l'impact ou les mesures compensatoires pour les petites et microentreprises ont-elles été évaluées ou encouragées? Dans l'affirmative, quelles sont-elles et pourquoi (par exemple si l'impact relatif est disproportionné)? Dans la négative, veuillez donner les raisons. | Oui/Non Non | Veuillez donner de plus amples détails. <i>(voir exemples de mesures d'atténuation dans le guide de l'analyse d'impact – SMETest)</i> |
| III. Évaluation de l'impact économique de la législation proposée sur les finances publiques et l'économie | | | |
| B4.13 | Est-ce qu'il concerne et/ou entraîne des changements dans l'environnement macro-économique du pays? <i>[Si oui, veuillez continuer; si non, veuillez passer à la question B5.1]</i> | Oui/Non Non | Veuillez donner de plus amples détails. <i>(par exemple, y aura-t-il un impact positif ou négatif, y aura-t-il un impact direct ou négatif sur l'État ou la législation?)</i> |
| B4.14 | Est-ce que cela implique un impact sur le budget de l'État à | Non | <i>(par exemple, réduction/augmentation des dépenses publiques/revenus, besoins</i> |

| | | | |
|--------|---|---|---|
| | moyen et long terme? | | de financement, viabilité du secteur public) |
| B4.15 | Y a-t-il un impact macro-économique et/ou un autre impact sur l'économie et les perspectives de croissance économique du pays? | Non | (par exemple, inflation, chômage, stabilité financière, investissements, etc.) |
| B5 | RÉPERCUSSIONS SUR LA FONCTION PUBLIQUE | <i>Évaluation des répercussions possibles du projet de loi sur la fonction publique et l'administration</i> | |
| B5.1 | La fonction publique est-elle concernée et/ou affectée? [Dans l'affirmative, veuillez continuer; dans la négative, passez à la question B6.1] | Oui/Non | Veillez donner de plus amples détails. |
| | | Oui | (par exemple, y aura-t-il des effets positifs ou négatifs, y aura-t-il des effets indirects ou négatifs?) La possibilité d'émettre des décrets facilitera la lutte contre le racisme et la xénophobie. |
| B5.2 | Cela entraînera-t-il une réorganisation dans la fonction publique ? Par exemple, cela entraînera-t-il des changements dans les obligations, les procédures, les tâches administratives et, plus généralement, la charge de travail des entités concernées? | Non | (par exemple, création d'une nouvelle entité, changement de statut professionnel, changement/transfert de responsabilités, création d'un mécanisme de mise en œuvre et de contrôle de la législation, etc., ou modification de la nature du travail, des procédures opérationnelles, des obligations comptables, des obligations d'information, etc.) |
| B5.2 a | Évaluation de la charge administrative pour la Fonction publique | (Réponse en EUR + explications) ----- | |
| B5.2 b | Justifier l'existence d'une charge administrative pour la fonction publique et analyser brièvement l'impact attendu pertinent, sur la base d'une approche qualitative. | ----- | |
| B6 | INCIDENCES SOCIALES | <i>Évaluation des incidences potentielles de la législation proposée sur les aspects sociaux</i> | |
| B6.1 | La législation proposée a-t-elle un impact social? | Oui/Non | Veillez donner de plus amples détails. |

| | | | |
|------|---|------------|---|
| | <i>[Si oui, veuillez expliquer brièvement et continuer; si non, veuillez passer à la question B7.1]</i> | Non | <i>(par exemple, y aura-t-il un impact positif ou négatif, y aura-t-il un impact direct ou négatif?)</i> |
| B6.2 | Y aura-t-il un impact sur l'emploi ou sur la structure et le fonctionnement du marché du travail? | Non | <i>(par exemple, demande/offre, mobilité, secteur public/privé, répartition par âge, groupes spécifiques de travailleurs, rôle des associations professionnelles, employeurs)</i> |
| B6.3 | Cela affecte-t-il l'emploi et les conditions de travail? | Non | <i>(par exemple, heures de travail, salaires, sécurité et satisfaction au travail, santé et sécurité, possibilités d'évolution de carrière, formation/éducation, etc.)</i> |
| B6.4 | Y a-t-il un impact sur les principes et les valeurs de la démocratie ou sur le rôle, les droits, les obligations et, d'une manière générale, la participation des citoyens au fonctionnement d'une société démocratique ? | Non | <i>(par exemple, cohérence avec la Charte des droits fondamentaux de l'Union européenne, la Constitution de la République de Chypre, etc.) Bien que les interdictions susceptibles d'être introduites par l'application des modifications proposées affectent le droit d'expression, cette restriction est permise afin d'atteindre l'objectif de limiter le racisme et la xénophobie et leur diffusion.</i> |
| B6.5 | Y a-t-il une incidence sur la santé publique, les conditions de vie, la santé physique ou mentale des individus ou leurs possibilités d'accès aux services de santé et de protection sociale? | Non | <i>(par exemple, accès aux services de santé et de protection sociale)</i> |
| B6.6 | Y a-t-il un impact sur l'égalité (entre les sexes, les ethnies, les groupes religieux, les personnes handicapées, les groupes d'âge, etc.) ou sur les questions de non-discrimination? | Oui | <i>(par exemple dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'accès au financement) L'objectif est de s'attaquer à des phénomènes qui renforcent les inégalités.</i> |
| B6.7 | Y a-t-il un impact direct ou indirect (par exemple par l'intermédiaire de la famille, de la communauté, etc.) sur les intérêts, les droits ou les conditions de vie des enfants ? | Non | <i>(par exemple sur la cohérence avec la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant)</i> |
| B6.8 | Y a-t-il un impact sur la criminalité ou la sécurité publique ? | Non | <i>(par exemple, l'attitude des citoyens, les niveaux de contrôle, les sanctions, les systèmes de sécurité, les services d'urgence/mécanismes, etc.)</i> |

| | | | |
|-------|--|---|--|
| | | | |
| B6.9 | Y a-t-il un impact sur la cohésion territoriale entre des zones de différents types, telles que les centres urbains, les zones rurales, montagneuses ou côtières, ou sur les perspectives de croissance ? | Non | (par exemple la disponibilité et l'accès aux services de base tels que l'éducation, la santé, les soins sociaux, etc., les possibilités d'emploi, la promotion des investissements, le financement de la croissance, etc.) |
| B6.10 | Y a-t-il un impact sur la gestion, la protection et la sécurité des données à caractère personnel (pour les citoyens et/ou les entreprises) ? | Non | (par exemple, législation relative à l'introduction et à l'utilisation des signatures électroniques, à l'authentification électronique, etc.) |
| B6.11 | Y a-t-il un impact sur le niveau et l'efficacité du système éducatif, sur le développement de la culture ou sur la cohésion sociale et l'intégration des jeunes ? | Non | (par exemple, développement des connaissances et des compétences, orientation professionnelle, etc.) |
| B7 | Conséquences environnementales | <i>Évaluation des incidences potentielles de la législation proposée sur l'environnement et la performance environnementale</i> | |
| B7.1 | La législation proposée comporte-t-elle une quelconque forme d'impact sur l'environnement ? [Dans l'affirmative, veuillez expliquer brièvement et continuer ; dans la négative, passez à la section C] | Oui/Non | Veillez donner de plus amples détails. |
| | | Non | (par exemple, y aura-t-il un impact positif ou négatif, y aura-t-il un impact direct ou négatif?) |
| B7.2 | Cela entraînera-t-il des changements dans l'utilisation des ressources naturelles ? | Non | (par exemple, les ressources en eau, le sol, la flore et la faune, etc.) |
| B7.3 | Cela entraînera-t-il des changements dans l'utilisation immédiate de quelque forme d'énergie que ce soit ou dans le comportement manufacturier/consommateur, avec des changements subséquents dans la consommation d'énergie ? | Non | (par exemple, promotion des sources d'énergie renouvelables) |
| B7.4 | Cela entraînera-t-il des | Non | (par exemple, promouvoir l'utilisation des transports publics, modifier le réseau |

| | | | |
|------|---|------------|---|
| | changements dans le système de transport et/ou les besoins de mobilité des citoyens, avec des incidences environnementales ultérieures ? | | <i>routier, modifier l'utilisation des sols, etc.)</i> |
| B7.5 | Cela entraînera-t-il des changements et/ou des répercussions sur la santé humaine et la qualité de vie? | Non | <i>(par exemple, par le biais d'un nouveau règlement sur l'utilisation des terres qui peut entraîner des changements dans les émissions de polluants, le bruit, etc.)</i> |
| B7.6 | Cela entraînera-t-il des changements dans la gestion des déchets par les autorités compétentes, y compris la production d'énergie à partir de déchets ? | Non | <i>(par exemple recyclage, politique de tarification fondée sur la pollution, etc.)</i> |
| B7.7 | Apportera-t-elle des changements dans l'environnement bâti, le paysage urbain, les zones ou les sites d'importants patrimoines culturels, etc. ? | Non | <i>(par exemple, changement des facteurs d'aménagement, utilisation des sols, etc.)</i> |
| B7.8 | Aura-t-elle un impact sur le changement climatique ou sur les possibilités d'atténuation ou d'adaptation au changement climatique ? | Non | <i>(par exemple, promotion de programmes d'adaptation aux changements climatiques)</i> |

C. RÉSUMÉ DES RÉSULTATS DES ANALYSES D'IMPACT

[Cette section peut être utilisée aux fins de la publication des résultats de l'AI]

Remplir sur la base des réponses données aux questions pertinentes ci-dessus

INITIATIVE LÉGISLATIVE NATIONALE

| Unités d'analyse d'impact | Questions connexes | Résumé des principaux résultats de l'analyse (maximum 10 lignes par unité) | Sans objet |
|---|--------------------|---|------------|
| 1. Nécessité d'une proposition et d'une évaluation d'autres options | B1-B2 | La modification proposée est une mesure nécessaire pour lutter contre la diffusion et/ou la propagation de contenus racistes ou xénophobes illégaux via Internet. Les évolutions technologiques ont récemment permis l'essor de diverses applications qui permettent d'utiliser Internet de manière | |

| | | | |
|--|-------------------------|--|---|
| | | anonyme. Cela peut être exploité par des personnes qui souhaitent créer un climat hostile contre des groupes spécifiques de personnes, ou attirer des sympathisants. | |
| 2. Procédures de consultation | B3 | Le projet de loi de modification a été notifié, avant sa finalisation, au commissaire chargé de l'administration et au commissaire chargé des communications électroniques et de la réglementation postale, ainsi qu'aux fournisseurs de services Internet. Leur point de vue a été pris en compte pour sa finalisation. | |
| 3. Analyses de l'impact économique | B4 | ----- | |
| 4. Analyse d'impact sur le service public | B5 | Impact positif grâce aux outils fournis aux services répressifs pour lutter contre l'émergence du racisme et de la xénophobie par le biais de systèmes informatiques | |
| 5. Analyses de l'impact social | B6 | Limiter la propagation et l'influence du racisme et de la xénophobie par le biais de systèmes informatiques | |
| 6. Analyses de l'impact sur l'environnement | B7 | | ✓ |
| 7. Évaluation de la charge administrative | B4.3, B4.6, B5.2 | | ✓ |
| 8. Analyse d'impact spécifique pour les petites et moyennes entreprises {Résumé SMETest} | B4.4 - B4.12 | | ✓ |

CONTRÔLE PAR LE MINISTÈRE COMPÉTENT

Il est confirmé que le contenu de l'analyse d'impact ci-dessus a été vérifié et que les résultats ont été validés par le directeur général du ministère.

| | |
|-----------------|---|
| Signature | |
| Nom complet | Nikos Chrysostomou |
| Titre/Ministère | Ministère de la justice et de l'ordre public |

| | |
|------|-----------------|
| Date | 25 février 2019 |
|------|-----------------|

| ÉVALUATION DE QUALITÉ SMETEST (le cas échéant) | | | | | |
|--|---|---|---|-----|-------------------------|
| <p><i>[Cette section est à remplir par un représentant de l'unité d'évaluation SMETest]</i></p> <p>Veillez remplir sur la base de l'évaluation pertinente concernant le niveau/la qualité de l'analyse dans chaque sous-unité et en général [Utiliser ✓ pour indiquer l'option la plus appropriée, I - Insuffisant, S - Satisfaisant, C - Compléter, et expliquer si nécessaire]</p> | | | | | |
| Unité | I | S | C | N/A | Commentaire/explication |
| 1. Nécessité d'une proposition et d'une évaluation des solutions de rechange | | | | | |
| 2. Procédures de consultation - participation des milieux d'affaires | | | | | |
| 3. Analyse d'impact dans l'ensemble et dans les différentes catégories d'entreprises | | | | | |
| 4. Promotion ou raisons de ne pas promouvoir les mesures d'atténuation (le cas échéant) | | | | | |
| Évaluation globale du SMETest | | | | | |
| PROCÉDURE D'ÉVALUATION DU TEST POUR LES PME | | | | | |
| Date de réception du questionnaire rempli | | | | | |
| Date d'achèvement du SMETest | | | | | |
| RECOMMANDATIONS/AVANTAGES | | | | | |
| Recommandations adressées au ministère compétent: | | | | | |

| | |
|---|----------------------|
| Observations à l'intention du Cabinet ministériel: | |
| COORDONNÉES | |
| Coordonnées du représentant du groupe d'évaluation du SMETest | Nom: |
| | Courriel: |
| | Numéro de téléphone: |
| Signature: | |